Communiqué de presse

Arkéa et Mastercard déploient la solution de paiement mobile Samsung Pay

Brest, le 3 juillet 2018 – **Le groupe Arkéa permet aux clients de sa fintech Max, détenteurs d'une carte Mastercard®, de régler leurs achats via la solution de paiement mobile Samsung Pay. Le paiement, sans contact, est réalisé au moyen du téléphone mobile sans présenter sa carte bancaire. Ce nouveau service est gratuit.**

2017 aura enregistré plus d'1 milliard de paiements sans contact en France.
La rapidité et la simplicité de la transaction ont convaincu les utilisateurs du NFC (*Near Field Communication*).
Depuis avril 2018, Samsung a doté ses téléphones* d'une capacité de paiement sans contact, grâce à Samsung Pay : solution de paiement sans contact compatible avec un parc de téléphones estimé à 4 millions d'exemplaires en France aujourd'hui.

C'est dans ce contexte de révolution des moyens de paiement que le groupe Arkéa et Mastercard® ont travaillé à rendre disponible la solution Samsung Pay aux clients de Max, l'assistant personnel du groupe Arkéa.

Pour les clients, les avantages de l'intégration de la solution Samsung Pay sont nombreux. Ils accèdent à un service disponible en France et à l'étranger, en adéquation avec les nouveaux usages :

- **simple et rapide** : une fois leur carte bancaire Mastercard® enregistrée dans Samsung Pay, il suffit aux utilisateurs de balayer l'écran de leur mobile pour lancer le service ;
- **sécurisé** : aucune donnée de la carte bancaire n'est stockée sur le téléphone ou les serveurs Samsung et l'authentification est requise pour valider la transaction par code PIN, empreinte digitale ou reconnaissance de l'iris (selon le modèle de téléphone) ;
- **souple** : grâce à l'authentification, le paiement n'est pas limité en montant (hormis par le plafond de paiement associé à la carte bancaire), contrairement aux paiements sans contact par carte bancaire plafonnés à 30 euros ;
- **enrichi** : les cartes de fidélité munies d'un code-barres peuvent également être enregistrées ;
- **gratuit** : cette fonctionnalité est disponible sans frais supplémentaire.

Samsung Pay s'étend à l'ensemble des cartes bancaires agrégées par le client au sein de l'application Max : quelle que soit sa banque et sa carte de paiement, le client de Max peut désormais payer avec Samsung Pay.

Frédéric Laurent, Directeur Général Adjoint en charge du Pôle Innovation & Opérations du groupe Arkéa, commente : *« Cette nouvelle collaboration avec Mastercard® nous permet d'offrir à nos clients communs une solution de paiement à la pointe de la technologie, une expérience utilisateur toujours plus simple et fluide, en phase avec l'évolution des modes de consommation. Samsung Pay complète notre offre de services orientés mobile qui simplifient les paiements du quotidien : des solutions innovantes et totalement sécurisées. Dans un premier temps, ce sont les clients de notre fintech Max qui en profitent. Samsung Pay sera proposé aux clients des autres réseaux distributeurs dans les prochaines semaines ».*

Solveig Honoré Hatton, Directrice Générale Mastercard France, déclare : *« Nous sommes ravis de collaborer à nouveau avec le groupe Arkéa pour permettre aux titulaires de carte Mastercard de régler leurs achats de manière simple et sécurisée avec leur mobile Samsung. Avec ce quatrième lancement d'une offre de paiement digital en six mois, Arkéa confirme son avance dans les paiements digitaux grâce à la plateforme MDES de tokenisation de Mastercard et à sa rapidité de mise en œuvre ».*

** Liste des appareils compatibles : Galaxy S9/S9+, S8/S8+, S7/S7 edge, A6/A6+, Note 8, A8 et A5 2017 et Gear S3 à partir de septembre 2018.*

A propos du groupe Arkéa

Le groupe Arkéa est composé des fédérations du Crédit Mutuel de Bretagne, du Sud-Ouest et Massif Central, ainsi que d'une trentaine de filiales spécialisées (Fortuneo, Monext, Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels, Financo, Arkéa Investment Services, Suravenir…). Avec près de 10 000 salariés, 3 500 administrateurs, 4,1 millions de sociétaires et clients dans la banque-assurance et plus de 125 milliards d'euros de total de bilan, le groupe Arkéa se classe parmi les tout premiers établissements bancaires ayant leur siège en région.
Plus d'informations sur www.arkea.com

A propos de Max

Max est une fintech, filiale du groupe Arkéa, dont l'objectif est d'apporter une réponse simple, impartiale et efficace aux besoins de la vie quotidienne des consommateurs, avec une offre qui va au-delà des services financiers. Il s'agit d'une plateforme digitale, agrégatrice de services financiers et extra-financiers (services de banque et assurance, de conciergerie et de conseil personnalisé) pour répondre à une attente grandissante des consommateurs en matière de simplicité, de fluidité et d'efficacité. Accessible via une application 100 % mobile, conçue comme un « assistant personnel » du quotidien, elle est téléchargeable gratuitement et mise à la disposition de tous les consommateurs souhaitant accéder aux différents services proposés, quelle que soit leur banque.
Plus d'informations sur www.max.fr

Contact presse :
Florence Eckenschwiller : +33.2.98.00.01.91 - florence.eckenschwiller@arkea.com - @cmarkea

A propos de Mastercard

Mastercard (NYSE : MA), http://www.mastercard.com/, est une société technologique dans l'industrie mondiale des paiements. Mastercard exploite le réseau de paiement le plus rapide au monde et tisse des liens entre consommateurs, institutions financières, commerçants, autorités publiques et entreprises dans plus de 210 pays. Les produits et services Mastercard favorisent les activités commerciales au quotidien – telles que le shopping, les voyages, la gestion d'une entreprise et de ses finances – de manière plus simple, plus sûre et plus efficace pour tous.
Mastercard sur Twitter : @MastercardFR, @MastercardNews

Contacts presse :
Donatienne Douriez : +33.1.42.73.81.23 - donatienne.douriez@mastercard.com
Flavia Sola, Morad Salehi : +33.1.41.11.37.93 - mastercard@oxygen-rp.com